
PROJET DE DELIBERATION

13^{ème} OBJET : MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE UTILITAIRE A
PLATEAU POUR LE SERVICE TRAVAUX – APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE
PASSATION

LE CONSEIL,

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation et ses modifications ultérieures, notamment l'article L1222-3 §1 relatif aux compétences du Conseil communal et les articles L3111-1 et suivants relatifs à la tutelle ;

Vu la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions et ses modifications ultérieures ;

Vu la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics, notamment l'article 42, § 1, 1° a) ;

Vu l'arrêté royal du 18 avril 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques et ses modifications ultérieures, notamment l'article 90, 1° ;

Vu l'arrêté royal du 22 juin 2017 modifiant l'arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics et des concessions de travaux publics tel que publié au Moniteur belge du 27 juin 2017;

Vu le cahier des charges (N° 2023/784) relatif au marché public de fournitures pour l'acquisition d'un véhicule utilitaire à plateau pour le service Travaux établi par le Service Travaux ;

Attendu que le montant estimé de ce marché s'élève à 41.322,31 euros hors TVA ou 50.000,00 euros, 21% TVA comprise ;

Attendu qu'il est proposé de passer le marché par procédure négociée sans publication préalable ;

Attendu que le crédit permettant de financer cette dépense est inscrit à l'article 136/743-52 du budget extraordinaire de l'exercice 2023 (sous réserve d'approbation de ce dernier par les autorités de tutelle compétentes en la matière);

Vu l'avis sollicité auprès des services ;

Vu l'avis remis par Monsieur le Directeur financier f.f. quant à la légalité de la présente décision ;

D E C I D E.

1. D'approuver le cahier des charges (N° 2023/784) relatif au marché public de fournitures pour l'acquisition d'un véhicule utilitaire à plateau pour le service Travaux, estimé s'élève à 41.322,31 euros hors TVA ou 50.000,00 euros, 21% TVA comprise ;
2. De passer le marché par la procédure négociée sans publication préalable ;

3. De financer la dépense en résultant au moyen du crédit inscrit à l'article 136/743-52 du budget extraordinaire de l'exercice 2023 (sous réserve d'approbation de ce dernier par les autorités de tutelle compétentes en la matière) ;
4. De charger le Collège communal de l'exécution de la présente décision.

! Attention !

Ce projet de délibération est un document préparatoire ayant pour vocation de permettre aux membres du Conseil communal d'examiner les décisions soumises à leur approbation.

Ce document est susceptible d'être modifié et n'a pas encore été adopté par l'autorité communale.

Note de synthèse explicative

Lancement de la procédure de marché public de fournitures pour l'acquisition d'un véhicule utilitaire à plateau pour le service Travaux, estimé à 50.000,00 euros TVA.

Remplacement du véhicule Renault Master immatriculé 787 BHC et datant de 2010.